



Comité de Pilotage
de l'étude de zone du SPI Vallée de Seine

Vendredi 28 janvier 2011
Salle Erignac, Sous-préfecture de Mantes-la-Jolie

Sous la présidence de Monsieur HEGAY,
Sous-préfet de Mantes-la-Jolie

- Compte rendu -

SOMMAIRE

Sommaire	2
Ordre du jour	3
Liste des participants	4
Ouverture de séance	5
Présentation de la méthodologie du bureau d'études retenu (CAREPS)	6
Conclusion.....	21

**COmité de PIlotage
de l'étude de zone du SPI Vallée de Seine**

**Vendredi 28 janvier 2011 à 14h30
Salle Erignac, Sous-préfecture de Mantes-la-Jolie**

**Sous la présidence de Monsieur HEGAY,
Sous-préfet de Mantes-la-Jolie**

Ordre du jour

- ◆ **Introduction par Madame HENRY, Chef de l'UT 78 de la DRIEE**

- ◆ **Présentation de la méthodologie du bureau d'études retenu (CAREPS)
par Madame Lynda HEDREVILLE de CAREPS, Madame Lydia
RICOLLEAU d'Aria Technologies et Monsieur Gaëtan URVOY de CSD
Ingénieurs**

- ◆ **Débat – questions et recueil des avis des membres du COPIL**

- ◆ **Clôture de la réunion par Monsieur HEGAY, Sous-préfet de Mantes-la-
Jolie**

LISTE DES PARTICIPANTS

	Nom	Organisme
Président	HEGAY Thierry	Sous-préfet de Mantes-la-Jolie
Tribune	HENRY Caroline	DRIEE IDF, Chef de l'Unité territoriale des Yvelines
	MALLET Nathalie	ARD IDF / Délégation 78
	HEDREVILLE Lynda	CAREPS
	RICOLLEAU Lydia	ARIA Technologie
	URVOY Gaëtan	CSD Ingénieurs
Administration	MORO BRIGITTE	Sous Préfecture de Mantes-la-Jolie
	OGEZ Delphine	DRIEE IDF
	PAGE Fabrice	DDT 78
	SAVREUX Anne	ARS IDF / Délégation 78
Associations	LABEGUERIE Maria	INITIATIVES- CAPESA
	LOISEAU Claude	IDFE
	ORY Monique	CAPESA
	REY André	YVELINES ENVIRONNEMENT
	SUAREZ Hector	UFC QUE CHOISIR DU MANTOIS
Collectivités	BRAMS Tristan	MAIRIE DE LIMAY
	DESTREE Célia	MAIRIE DE LIMAY
	SMANIO Jean-Luc	CAMY
	NEY Claude	CA2RS
Experts	CLOSSET Luc	BRGM
	JOLY Fabrice	AIRPARIF
	LEGOUT Céline	ARS-CIRE-INVS
	REMYKOS Yorghos	UVSQ
	ROUE LE GALL Anne	EHESP
	THOUZEAU André	INERIS
Industriels	CHAIGNON Cyril	EDF Porcheville
	CORNU Stéphane	LYONNAISE DES EAUX
	DEFOSSE Camille	CIMENTS CALCIA
	DUZAN Alexandre	LYONNAISE DES EAUX
	LAMAS Rosalba	ALPA
	PERRODIN Philippe	SARP INDUSTRIES
	TESTAUD Vincent	PCAS
SPI	BENSAAD Myriam	
	OSWALD Anne	

Ouverture de séance

Par Madame Caroline HENRY, Chef de l'Unité territoriale des Yvelines de la DRIEE

Suite au premier Comité de pilotage qui s'est tenu le 24 juin 2010, la réunion d'aujourd'hui vise à réellement démarrer l'étude de zone. Lors du dernier Comité de Pilotage, nous avons abordé le cahier des charges. A la suite, nous avons lancé un marché et retenu le cabinet CAREPS. Dans sa réponse, le cabinet CAREPS a proposé de s'associer à Aria Technologies et CSD Ingénieurs. Ces trois bureaux d'études sont présents aujourd'hui, et nous présenterons la méthodologie de travail proposée.

L'objet de l'étude est de s'assurer de la compatibilité de l'état de l'environnement avec les usages. Dans un premier temps, cette démarche consistera à recueillir un maximum de données sur l'état de l'environnement (eau, air, sols) afin de les mettre en cohérence. Ensuite, il conviendra d'établir un premier recensement géo-référencé de ces données sur le territoire des 26 communes concernées par le périmètre de cette étude, puis de déterminer les priorités pour proposer des hiérarchisations dans l'étude des milieux, faire le choix des substances traceurs des risques, synthétiser de manière cartographique l'ensemble des éléments constituant l'état des lieux de la zone d'étude et mettre en exergue les manques de données.

Les choix qui émergeront de la collecte des données feront l'objet d'un comité technique élargi qui se réunira probablement à l'automne pour finaliser les hypothèses de modélisation afin d'aboutir à un état des lieux aussi pertinent que possible. A l'instar de l'audition qui avait été ouverte à tous les membres volontaires du comité de pilotage, ceux qui souhaitent participer à ce comité technique élargi pourront se faire connaître à la fin de cette séance.

Le prochain comité de pilotage devrait se réunir à la fin de l'année 2011, et nous pourrions présenter l'ensemble des résultats et la cartographie établie sur la zone.

Je vous précise que le tableau qui vous a été distribué à l'entrée de la salle liste les organismes à consulter dans le cadre de cette étude. Vous noterez qu'en fin de ce tableau, des cases sont vides donc si vous considérez que la liste n'est pas exhaustive, je vous invite à rajouter le nom des organismes que vous jugez pertinents d'être consultés par le bureau d'études, et à nous rendre le tableau en fin de séance.

Je laisse maintenant la parole aux bureaux d'études pour qu'ils nous présentent leur méthodologie.

Présentation de la méthodologie du bureau d'études retenu (CAREPS)

Par Madame Lynda HEDREVILLE de CAREPS, Madame Lydia RICOLLEAU d'ARIA Technologie et Monsieur Gaëtan URVOY de CSD Ingénieurs

Lynda HEDREVILLE, CAREPS

D'abord, nous ferons une présentation de nos trois bureaux d'études. Puis, nous vous présenterons :

- les grands objectifs de la mission qui nous a été confiée,
- une description rapide des différentes étapes et plus précisément de l'étape 1 mise en place dès la fin de l'année 2010,
- le planning prévisionnel de cette étude,
- un focus sur l'étape en cours par rapport à l'état des lieux.

Pour ma part, je suis du bureau d'études CAREPS (Centre Rhône-Alpes d'épidémiologie et de prévention sanitaire). Nous réalisons des études dans le domaine de la santé publique, plus précisément dans les domaines de santé sociale et de santé environnement. Nos études peuvent aller de l'évaluation des risques sanitaires aux effets de l'environnement sur la santé, et nous travaillons également dans le cadre de programmes et problématiques sanitaires et sociales. Nous réalisons des études descriptives ou des évaluations, mais nous apportons aussi des conseils et de l'accompagnement. Les publics visés par nos études sont des populations générales, des professionnels de santé, des institutions ou des industriels.

Lydia RICOLLEAU, ARIA Technologie

ARIA Technologie est une société spécialisée dans la modélisation de la dispersion atmosphérique. Nous avons plusieurs domaines d'activité, mais les deux principaux sont le développement de logiciels de labellisation et l'utilisation de ces modèles en application sur des cas concrets. Nous faisons aussi des formations sur le thème de la modélisation puisque c'est le cœur de notre métier.

Nos clients sont très variés : des industriels dans le cadre d'études d'impact, des institutions, INERIS ou des réseaux de surveillance de la qualité de l'air. Nous avons de nombreuses références concernant la modélisation.

Gaëtan URVOY, CSD Ingénieurs

CSD Ingénieurs est un bureau d'études comptant 250 personnes en Europe. Nous travaillons essentiellement sur des problématiques d'environnement, et plus spécifiquement sur les sites et sols pollués, l'aménagement durable et la construction durable. Dans le groupement, pour ce qui nous concerne, nous serons chargés de la partie concernant les eaux souterraines .

Lynda HEDREVILLE

Le CAREPS réalise des études d'évaluation des risques sanitaires depuis l'année 2000 sur différents types d'installations, telles que des centrales d'enrobage, des incinérateurs d'ordures ménagères ou des sites industriels. Nous avons mené récemment deux gros travaux pour la DREAL Champagne-Ardenne et la DREAL Poitou-Charentes dans le cadre des Plans Régionaux de Santé Environnement. Dans un cas, il s'agissait davantage de faire une évaluation. Dans un autre, il s'agissait de la mise en place d'une consultation autour du projet de PRSE 2.

Lydia RICOLLEAU

Pour notre part, nous avons réalisé différentes études se rapprochant de l'étude de zone. Nous avons particulièrement mentionné les études menées pour le SAN Ouest-Provence dans le cadre d'un projet nommé Aigrette dirigé par le BRGM. Nous avons donc travaillé en collaboration avec le BRGM, et il s'agissait de la phase 1 d'une étude de zone, à savoir de réaliser un bilan de l'état initial sur l'environnement avec le recensement de toutes les mesures de l'environnement (eaux, sols, etc.), et de faire une modélisation de la dispersion sur la zone en tenant compte de toutes les sources potentielles. Ce projet s'est achevé il y a un an ou deux, et nous en sommes très fiers.

Gaëtan URVOY

CSD Ingénieurs a travaillé sur l'évaluation des risques sanitaires dans le cadre de l'incinérateur de Gilly-sur-Isère, mais aussi sur l'incinérateur de déchets industriels de TREDI Salaise en termes d'évaluation des risques sanitaires de la dispersion des rejets atmosphériques. Nous avons également travaillé sur des projets liés à l'hydrogéologie, que ce soit sur de l'eau propre (périmètre de protection de captage, etc.) ou sur de la modélisation de nappes d'eaux polluées.

Lynda HEDREVILLE

En termes de projets communs entre ARIA Technologie et le CAREPS, il y a eu deux travaux principaux sur la région de Calais et Dunkerque pour les deux zones industrielles. Ils consistaient à faire l'évaluation des risques sanitaires liés aux rejets atmosphériques des polluants, et à travailler à une modélisation des dispersions des rejets en tenant compte de toutes les sources industrielles canalisées ou diffuses. L'un des projets concernait 20 industriels, l'autre 34 industriels.

En termes de projets communs entre ARIA Technologie, CSD Ingénieurs et le CAREPS, nous avons le projet SIMIGEDA de Gilly-sur-Isère.

Je vous propose maintenant de vous présenter les grandes trames de notre méthodologie qui se base sur la méthodologie de l'INERIS. Elle se décompose en quatre phases :

- état des lieux des connaissances de la zone d'étude, prenant en compte toutes les données, informations et caractérisations de cette zone,
- mise en pratique de campagnes de mesures complémentaires dans l'environnement pour compléter l'état des lieux,

- interprétation de l'état des milieux,
- phase optionnelle : évaluation des risques sanitaires nécessaire ou non en fonction du résultat des trois phases précédentes.

La première phase de l'étude de zone en Vallée de Seine est l'objet de la mission, et comporte quatre étapes au sein de cet état des lieux :

- état des lieux des connaissances de la zone d'étude,
- sélection des substances traceurs des risques : pour cela, nous ferons un recensement des substances à partir de différentes sources, puis un choix des substances traceurs des risques, c'est-à-dire que nous nous appuierons sur un certain nombre de composés représentant le potentiel de dangerosité de l'ensemble des composés que nous aurons recensés sur la zone,
- élaboration du schéma conceptuel d'exposition,
- proposition de scénarios de mesures dans l'environnement.

La suite de l'étude concerne l'élaboration des différents scénarios de mesures, et les conclusions concernant les enjeux et des problématiques qui auront été recensés.

Pour ce qui concerne l'organisation des trois bureaux, le CAREPS aura la direction de l'ensemble de la mission, et chaque bureau (ARIA Technologie, CAREPS et CSG Ingénieurs) amènera sa compétence pour chaque particularité de la mission.

Ainsi, le CAREPS sera chargé de faire le recensement des données jusqu'à la caractérisation des enjeux. ARIA Technologie aura plutôt la compétence vis-à-vis de l'air, des nuisances, de la météorologie, de la caractérisation des enjeux et de la création d'une base de données SIG¹ à partir des différentes données recensées. Toujours pour cette étape d'état des lieux, CSD Ingénieurs aura en charge la collecte des informations relatives à l'hydrogéologie.

Le CAREPS aura en charge la partie concernant les substances traceurs des risques.

Les trois bureaux seront en charge, en fonction de leurs compétences, de la modélisation des transferts. Le CAREPS aura en charge les questions relatives aux matrices alimentaires, ARIA Technologie les questions atmosphériques et CSD Ingénieurs les questions concernant les autres milieux.

Par ailleurs, le CAREPS et ARIA Technologie participeront à l'étape concernant l'élaboration du schéma conceptuel.

Ces différentes étapes aboutiront à un bilan et une conclusion permettant de mettre en exergue les milieux d'intérêt, et de proposer des recommandations et un programme d'investigations dans l'environnement, pour des campagnes de mesures qui pourront être proposées. Ceci conduira ensuite vers l'interprétation de l'état des lieux.

¹ Système d'Information Géographique

PREMIERE PHASE

Je vais décrire les différentes étapes pour vous donner un aperçu des quatre étapes de la première phase.

Etape 1 – Etat des lieux

L'état des lieux doit nous conduire à faire un inventaire des usages et des enjeux environnementaux, d'abord à partir d'une mise en place avec le comité de pilotage, puis avec les industriels avec qui nous avons prévu une réunion spécifique la semaine prochaine.

Il s'agit de faire un recensement des différentes sources des substances émettrices et des différentes mesures qui seront disponibles dans l'environnement, une description et une caractérisation des populations et des usages. Cela permettra de créer une base de données sous un système d'informations géographiques qui reprendra l'ensemble des données pertinentes puisque nous aurons aussi à juger les données disponibles, à faire un tri et un choix dans les différents compartiments environnementaux, que ce soit l'air, les sols et les eaux.

Plusieurs instances et structures peuvent nous fournir des données, soit déjà compilées, soit à collecter, et nous prévoyons différents moyens de mise en œuvre, notamment des rencontres sur le terrain si nécessaire, des contacts par courrier ou Internet, des auditions et des échanges.

Pour ce qui est de la synthèse et du livrable qui viendront en fin de cette première étape d'état des lieux, cela se fera sous forme de rapports avec des tableaux et une cartographie des différents résultats. Nous pointerons les données manquantes, ferons un point sur la pertinence du domaine d'étude fixé dans le cadre du cahier des charges, montrerons les limites et les lacunes de cet état des lieux et indiquerons si une modélisation ou des mesures dans l'environnement sont nécessaires.

Etape 2 – Sélection des traceurs de risques

Cette étape doit nous permettre de faire un choix raisonné et structuré des traceurs de risques, à partir de la liste des composés recensés dans la première étape. Nous confronterons à la fois les quantités recensées, les concentrations et la toxicologie des composés à partir des valeurs toxicologiques de référence (VTR). En les confrontant, nous pourrions faire un tri des composés et retenir les traceurs ayant le potentiel de dangerosité le plus important. La recherche des VTR des composés se fait dans des bases de données reconnues. Nous pourrions proposer plusieurs méthodologies de choix pour avoir une hiérarchisation de ces composés.

Dans le cadre de cette étape, nous ferons aussi une synthèse et des conclusions qui permettront de vérifier la pertinence des données, les limites et les besoins complémentaires des zones à investiguer.

Etape 3 – Modélisation des transferts

Cette étape est prévue en trois parties, la première concernant l'air.

Lydia RICOLLEAU

Pour ce qui est de la modélisation des émissions atmosphériques, le choix du modèle n'est pas encore fixé. Cela dépendra de la zone sur laquelle nous aurons à travailler : sur l'ensemble de la zone retenue ou seulement sur une zone plus restreinte pour laquelle il manquerait des

informations. Ainsi, en fonction de la topographie locale, nous choisirons le modèle le mieux adapté entre un modèle gaussien ou un modèle 3D lagrangien. Le choix du modèle se fera vraiment en fonction de l'évolution de l'étude et du recensement des données, en particulier le recensement des études de dispersion déjà réalisées pour les industriels, et nous verrons aussi si nous faisons ou non une modélisation sur toute la zone. De toute manière, les deux modèles tiendront compte de la météorologie qui est indispensable pour les études de dispersion des émissions industrielles et des émissions liées au trafic automobile.

Lynda HEDREVILLE

Après cette partie concernant l'air, une autre concerne l'eau.

Gaëtan URVOY

Notre objectif, en termes de modélisation de transferts, est de construire un modèle conceptuel hydrogéologique, un modèle de fonctionnement à l'échelle de l'ensemble du bassin entre les capacités de la ressource et les cibles. Dans un second temps, sera discutée la pertinence de l'utilisation d'un modèle plus complexe, numérique 3D, sur des zones précises ou à l'échelle de l'ensemble du bassin.

Lynda HEDREVILLE

Une troisième partie concernera l'estimation des expositions de la population. Nous pourrions estimer les doses d'exposition de la population à partir des calculs de transferts dans les matrices alimentaires. Là aussi, nous pouvons utiliser différents types de modèles. Nous avons l'habitude d'utiliser Caltox, un modèle américain, ou HHRAP, un modèle également américain mais plus simple. Dans le cadre de ce travail, le but est de localiser les zones présentant un danger potentiel pour la population à partir des transferts dans la chaîne alimentaire.

A partir des données d'entrée et des hypothèses retenues, nous pourrions justifier du choix des modèles, présenter une cartographie des résultats et faire une mise à jour des traceurs.

Etape 4 – Elaboration du schéma conceptuel d'exposition

A partir de la liste des traceurs qui aura été établie, de la caractérisation des populations et des usages et des modèles conceptuels hydrogéologiques, nous pourrions élaborer les différents types de voies de contamination des matrices et les voies d'exposition potentielles.

Dans le cadre de ce travail, nous pourrions présenter des cartes et des schémas par milieux (sols, air et eaux), des cartographies de l'état de l'environnement et, au travers de ces cartes, visualiser les relations entre les différentes sources, les milieux et les modalités de transferts, et les enjeux mis en évidence.

DEUXIEME PHASE

Après cette étape n°4, des recommandations pourront être proposées pour la suite de l'étude. Nous entrerons alors, si besoin, dans la deuxième phase qui concerne les mesures dans l'environnement.

Les premières étapes de l'étude de zone permettront de proposer différents scénarios de mesures, une description des éléments techniques à prendre en compte (quantitatifs, analytiques, échantillonnages, campagnes de mesures), pour aboutir à une proposition de protocole de mesures pour l'investigation environnementale. Ceci donnera lieu à l'élaboration d'un cahier des charges pour les campagnes de mesures, ainsi qu'un chiffrage.

TROISIEME PHASE

L'interprétation de l'état des milieux permettra de mettre en évidence les zones dégradées, de proposer des mesures d'action et de gestion, et de comparer des niveaux d'exposition avec des valeurs dans les milieux. Ainsi, à partir des niveaux d'exposition que nous aurons mis en évidence dans les premières étapes, il conviendra de les comparer avec les valeurs réglementaires et les valeurs de référence. Il faudra ensuite identifier les sources et les polluants préoccupants, mettre en évidence les sous-zones et en faire un tri pour proposer ensuite des actions à mettre en place pour les zones identifiées comme étant problématiques.

Les données de référence utilisées dans ce cadre sont les critères de qualité des eaux à usage agricole, les normes de qualité environnementale, les critères de potabilité et de qualité des eaux et les critères de qualité des denrées alimentaires destinées à la consommation humaine.

La méthodologie pour l'interprétation des milieux est la démarche proposée pour les sites et sols pollués. Cela nous permet, si nécessaire, de faire des calculs de doses inhalées ou ingérées traduits sous forme de risques. Lorsque nous aurons comparé les niveaux d'exposition avec les valeurs de référence, et si les résultats ne sont pas bons, nous pourrons aller plus loin et faire une caractérisation des risques plus précise à partir de calculs de risques.

Après l'interprétation des milieux, nous arriverons à la classification de la zone d'étude en sous-zones, une hiérarchisation des actions proposées et la mise en exergue des limites de la méthodologie.

LIVRABLES ET CALENDRIER

Concernant les données qui seront collectées, les livrables seront des rapports ou des cartographies. Cette demande est importante et permet de visualiser l'ensemble des résultats à chaque étape. Seront fournis des rapports sous format papier ou sur CD-ROM, des présentations Power Point, des données collectées et compilées dans des bases de données (fichiers Excel) et les documents et rapports d'études qui seront collectés. Nous dresserons une liste des documents que nous recevrons, et la tiendrons à disposition.

La cartographie est importante et nécessaire dans ce travail. Ainsi, si possible, les données collectées seront géo-référencées pour être ensuite traduites sous forme de cartes.

Concernant le planning de la première phase de l'étude comptant quatre étapes, l'état des lieux venant de commencer est prévu sur une durée de sept mois. En regardant précisément les choses, ce délai peut paraître un peu juste. Ceci dit, à la fin de l'été, cette première étape devrait être achevée.

Nous évaluons la durée de l'étape 2 relative au choix des traceurs de risques à 1,5 mois, celle de l'étape 3 relative à la modélisation des transferts à 2,5 mois, celle de l'étape 4 relative au schéma conceptuel d'exposition à 3 mois, et celle relative à l'élaboration des scénarii et des conclusions à 3 mois. La durée globale de l'étude est donc d'environ 15 mois, sans compter les phases de campagnes de mesures et l'interprétation de l'état des mesures.

Nous prévoyons un COPIL entre décembre 2011 et janvier 2012 pour faire un point de la première phase.

Focus sur la première étape de la première phase : l'état des lieux

Je vous propose maintenant de vous détailler la mise en place de l'état des lieux. Si vous souhaitez intervenir, je vous invite à le faire. De cette façon, nous collecterons vos avis, commentaires, recommandations et remarques.

La zone d'étude initiale concerne 26 communes. Il est apparu possible que des communes aux alentours du périmètre d'étude puissent influencer par voie atmosphérique les expositions sur la zone du périmètre des 26 communes. Si un site se trouve à proximité et que la zone d'étude est sous le vent de cette installation qui n'est pas dans le périmètre des 26 communes, nous aurons besoin de prendre en compte ces données d'émissions atmosphériques. De ce fait, nous avons ajouté certaines communes limitrophes pour le recensement des sources d'émissions, et arrivons ainsi à 36 communes.

Stéphane CORNU

Pour ces communes et d'autres, il conviendra de vérifier si la question ne se pose pas également pour l'eau.

Lynda HEDREVILLE

Les personnes présentes, par rapport au périmètre des communes concernées, ont peut-être connaissance de communes qui pourraient avoir une influence à ce niveau.

Gaëtan URVOY

La première étape de cette étude est la collecte de données, notamment auprès de la Lyonnaise des Eaux, et cela permettra de vérifier si le périmètre de production, d'alimentation et le captage dépassent le premier cercle. A ce stade, nous ne pouvons pas le dire.

Lynda HEDREVILLE

En plus de l'air, nous aurons donc à confirmer ou infirmer si le périmètre peut être influencé aussi au niveau de l'eau.

Les trois axes importants de la première étape de cette phase 1 sont les suivants :

1) **Le recensement des données disponibles.** Nous ne referons pas ce qui existe déjà donc notre travail est de recenser le maximum d'informations déjà compilées, capitalisées et pouvant être utilisées en l'état. Il s'agit de ne pas alourdir le travail de cette première phase où nous recenserons l'ensemble des données disponibles. Si ces données sont déjà sous forme de bases, voire même géo-référencées, ce qui serait l'idéal, nous les utiliserons. Pour notre part, nous allons collecter le maximum de ce qui existe à tous les niveaux. Aussi, si vous avez connaissance de l'existence de ce type d'informations, nous sommes preneurs.

2) **La collecte et l'analyse auprès des principaux organismes détenteurs des données.** Si nous n'avons pas d'informations sous forme de bases de données, notre travail sera de solliciter d'autres données auprès de différents services, soit auprès de l'Etat, des instituts, des collectivités territoriales ou des industriels.

3) **L'état des lieux.** Nous le présenterons avec des supports visuels et sous forme de cartes. Cela nous permettra de pointer, à la fin de cette étape, les données manquantes, de vérifier la représentativité des données, d'en faire une critique et de vérifier la pertinence de la zone d'étude par rapport aux données recensées. Il est donc prévu tout un travail de collecte, de tri, d'analyse et de vérification de la pertinence des données.

Dans le cadre de cette étape 1, nous serons amenés à :

- faire un inventaire des sources et substances émises dans les différents milieux (air, eau, sols),
- identifier les différentes sources industrielles ou non industrielles,
- faire des mesures dans l'environnement dans les différents milieux (sols, air, eau, données hydrogéologiques),
- présenter des données populationnelles et sociodémographiques, ce qui fait aussi partie de la caractérisation de la zone d'étude vis-à-vis des populations,
- recenser les plaintes en termes d'odeurs, de bruit ou autres,
- recenser les données sanitaires et d'état de santé et les données sociologiques des populations,
- recenser les usages dans la zone d'étude, voire la zone d'étude élargie, au niveau des bases de loisirs, des cultures, de l'élevage, des jardins, de la pêche, etc.

Toutes ces données géo-référencées doivent permettre de créer une base de données exploitable sous un système d'informations géographiques, et de faire une synthèse des enjeux mis en évidence.

Nous recensons actuellement les organismes susceptibles d'avoir des données importantes pour nous afin de réaliser cet état des lieux. Nous avons ciblé les organismes avec lesquels nous aurons un échange direct pour avoir des informations complémentaires ou une description des données disponibles. La liste des organismes vous a été remise sous forme de tableau et si vous avez connaissance d'organismes qui n'auraient pas été cités, je vous invite à

les ajouter pour que nous puissions ensuite les solliciter afin de voir si des données intéressantes pourraient être collectées.

Au niveau de la DRIEE, nous avons des données concernant les installations classées, des dossiers d'études d'impact, des évaluations de risques sanitaires, des bilans d'émissions, des bases de données eau et sols.

Nous avons eu des contacts avec l'Agence Régionale de Santé où une base relative aux bases de loisirs et au captage d'eau existe sous SIG.

La Direction départementale de la Cohésion Sociale sera certainement susceptible de nous fournir des données vis-à-vis des populations sensibles.

Les communes de la zone d'étude pourront nous informer sur les données disponibles relatives aux usages, et sur le recensement des plaintes.

Pour ce qui est des populations sensibles, nous avons ciblé également le Conseil général pour le recensement de la localisation des crèches.

Le SDIS a été ciblé pour la localisation des établissements recevant du public.

Le Rectorat et l'Inspection académique nous renseigneront sur les populations sensibles. Au travers des plans particuliers de mise en sûreté, nous verrons si des informations peuvent être collectées.

AIRPARIF est ciblé par rapport à la qualité de l'air, et pour toutes campagnes de mesures effectuées par le réseau sur la zone d'étude. AIRPARIF réalise parfois des études ponctuelles sur les ETM (éléments de traces métalliques), les pesticides et autres polluants.

BRUITPARIF nous intéresse aussi pour ce qui concerne les données relatives au bruit environnemental.

La Lyonnaise des Eaux est ciblée par rapport aux eaux de surface et aux nappes phréatiques.

L'Agence de l'Eau est ciblée pour la qualité des eaux souterraines, des nappes et autres.

La Préfecture et la Sous-préfecture pourront nous aider pour ce qui concerne les plaintes, la liste des installations à déclaration. Nous avons déjà eu un fichier que nous avons essayé d'épurer au maximum, mais nous avons encore un gros travail à faire. Nous sommes partis de listes d'installations à déclaration ou à autorisation afin de les solliciter dans le cadre de cette première étape. Les services préfectoraux pourront nous aider aussi pour ce qui concerne les zones urbaines sensibles qui seront intéressantes à étudier.

L'association CAPESA est ciblée par rapport aux plaintes.

Les installations recensées nous intéressent pour ce qui concerne les études relatives au bruit et aux odeurs, ainsi que les études d'auto-surveillance, les bilans d'émission air et eau dans la zone d'étude élargie.

La DRIEA est ciblée pour les données relatives au trafic.

Le BRGM est ciblé pour ce qui concerne les eaux souterraines, les bases de données qualité des sols, les cartes hydrogéologiques régionales, etc.

L'INRA nous aidera pour les sols et sous-sols.

L'INSEE nous fournira des données populationnelles et sociodémographiques.

L'IAURIF sera contacté pour l'occupation des sols.

La Direction départementale des Territoires est ciblée pour les installations agricoles, les usages et le trafic routier.

L'APPA (Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique) sera contactée pour voir si des études ont été réalisées.

La Direction Départementale de la Protection des Populations nous renseignera sur les populations sensibles.

L'URCAM et le CARSAT sont ciblés pour les travaux qu'ils ont réalisés, mais aussi pour les études réalisées sur la consommation médicamenteuse qui peut être aussi un indicateur sanitaire.

L'Observatoire régional de la Santé est ciblé pour ses travaux réalisés dans le cadre du baromètre santé 2010.

CépiDc-INSERM est intéressant par rapport aux causes de décès sur la zone d'étude.

L'institut IFFORME est ciblé par rapport au Réseau de formateurs Risques Majeurs éducation et à la protection de l'environnement.

Si vous pensez à d'autres organismes, n'hésitez pas à les ajouter. Cela nous permettra de les solliciter pour voir si les données existantes auprès de ces organismes sont pertinentes, utilisables et sous quelle forme.

Yorghos REMVIKOS

Vous êtes partis sur une hypothèse logique pour l'étude de zone des impacts environnementaux mais, parmi eux, un pourrait avoir un sens par rapport à la population exposée, à savoir s'il y a des données sur le logement et s'il existe dans la zone des habitats considérés insalubres. C'est un facteur de risques additionnel qui entre peut-être dans les facteurs sociaux ou dans la caractérisation sociale, mais il serait bien de l'afficher séparément. Nous ne pourrions pas le quantifier, ni donner le niveau d'exposition au plomb, mais c'est un élément qui vient s'ajouter aux risques.

Nathalie MALLET

L'ARS possède une base de données concernant les logements pour lesquels il y a eu des interventions de Maires qui ont éventuellement pris des arrêtés. Un autre organisme fait un gros travail sur ce domaine : L'AUDAS a déjà travaillé sur les utilisations.

Claude LOISEAU

Selon moi, il faudrait également ajouter le SIAAP, le syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne.

Anne-Marie LABEGUERIE

Je m'étonne de l'absence de VEOLIA pour faire un point sur le territoire de la zone d'étude.

Philippe PERRODIN

Si vous avez une question précise, je peux servir d'intermédiaire pour VEOLIA.

Stéphane CORNU

Pour VEOLIA, il faut surtout voir si leurs forages peuvent être impactés. La différence est que nous sommes propriétaires des captages concernés, alors que VEOLIA est délégataire de captages appartenant à des collectivités. Ce sont donc les collectivités qui sont maîtres d'ouvrage des captages éventuellement concernés par l'étude.

Anne-Marie LABEGUERIE

Je prends l'exemple d'un captage qui avait été pollué, est maintenant fermé et était géré par VEOLIA à l'époque.

Lynda HEDREVILLE

Nous pourrions recenser la qualité de l'eau des captages de VEOLIA via l'ARS.

Anne-Marie LABEGUERIE

Pour les puits chez les particuliers, les communes sont chargées de vous communiquer les éléments.

Caroline HENRY

Dans les études sur les sols pollués dont nous disposons, nous avons aussi ces données.

Gaëtan URVOY

Par ailleurs, le BRGM recense aussi les puits domestiques. Nous aurons donc ces éléments qui seront représentés sous SIG, évidemment pour les puits déclarés.

Anne-Marie LABEGUERIE

Selon moi, les communes sont directement concernées et je remarque qu'elles sont peu représentées.

Caroline HENRY

Nous ne pouvions pas inviter toutes les communes en Comité de Pilotage, et nous avons veillé à la mixité en termes de représentation.

Lynda HEDREVILLE

Dans le cadre de cette première étape, les industriels ont eu une communication par rapport à cette démarche et à la mise en place de l'étude. Par ailleurs, nous avons transmis une première information auprès des élus de toutes les communes de la zone d'étude, y compris de la zone élargie, et les avons informés qu'ils pourraient être sollicités pour avoir des informations vis-à-vis des usages, des populations sensibles, des puits, des bases de loisirs et des plaintes.

Pour ce qui est des opérations actuellement mises en œuvre, nous recensons les études et la documentation relatives à la zone d'étude au travers des différents plans régionaux, schémas d'orientations et diagnostics régionaux. Nous avons déjà eu des échanges avec le comité technique sur les organismes détenteurs de données et les personnes ressources.

Les installations classées à autorisation ou à déclaration ont été informées par courrier postal de la mise en place de l'étude. Nous avons utilisé deux fichiers de la DRIEE et de la Préfecture, et avons envoyé un courrier postal de façon très large car nous n'avons pas été en mesure de cibler les installations par rapport aux types d'activités. Nous avons donc préféré envoyer ce courrier de façon large, et nous avons des retours de courriers car les adresses sont parfois obsolètes. Par ailleurs, par rapport aux adresses que nous avons, nous nous sommes aussi aperçu qu'il était important d'identifier des personnes physiques responsables de la transmission des données. Ces personnes sont parfois au siège social qui n'est pas systématiquement localisé sur une des communes de la zone d'étude. A travers ces fichiers, nous avons ciblé les communes de la zone d'étude et de la zone d'étude élargie.

Un courrier d'invitation a été envoyé aux industriels pour une réunion d'information prévue le 3 février prochain. A ce jour, nous avons 21 retours positifs de la part des industriels. Sur plus de 400 structures listées, cela nous semble peu. Sur les fichiers sources, les types d'activités n'étaient pas indiqués donc tous les industriels ne sont peut-être pas concernés par l'étude. Nous faisons actuellement un gros travail de tri de ces fichiers, notamment pour vérifier les adresses. Nous avons fait une relance électronique à partir d'un fichier de la DRIEE sur lequel apparaissaient les adresses électroniques de certains industriels. Pour nous, ce travail est important car nous voulons toucher toutes les sources industrielles de la zone d'étude.

Gaëtan URVOY

Ce questionnaire est associé à un fichier Excel que nous demanderons aux industriels de compléter.

Lydia RICOLLEAU

Le questionnaire est basé sur une feuille Excel dans laquelle plusieurs onglets sont à compléter. Un premier concerne les rejets canalisés atmosphériques, un deuxième les rejets diffus atmosphériques, un troisième les mesures environnementales dans l'eau, le sol, l'air, certaines matrices environnementales comme les lichens, et éventuellement tout ce qui concerne la bio-surveillance.

Ce recensement se fait sur les cinq dernières années, ce qui nous permet d'avoir une bonne visibilité de l'évolution des émissions et des concentrations dans l'environnement.

Ces fichiers Excel sont à compléter par les industriels que nous avons sollicités, en indiquant la position des différents points sources d'émissions, mais aussi des différents points de

mesures qu'ils ont pu faire autour de leur installation industrielle. Tout cela sera ensuite collecté et inséré dans une base de données SIG.

Lynda HEDREVILLE

Pour cette phase de collecte auprès des industriels, le courrier mentionnait une date de fin de collecte à fin mars. Il nous fallait bien indiquer une limite au regard de notre calendrier. Je rappelle que nous recensons les données existantes à ce jour, donc le délai nous est apparu suffisant. Ceci dit, rassembler ces données peut être plus compliqué pour certains sites, donc demander davantage de temps.

Lydia RICOLLEAU

Cette étape est très importante car elle permet réellement toute la suite de l'étude. Il est donc nécessaire que cette partie soit faite le plus précisément possible afin que nous puissions avoir une bonne base de données sur laquelle s'appuyer ensuite pour les enjeux, les campagnes de mesures supplémentaires à prévoir, etc.

Lynda HEDREVILLE

Il est important pour nous d'être sûrs que les sites les plus importants ont ce fichier et le complètent, d'où le travail sur les fichiers d'adresses et de contacts de tous les sites à valider et vérifier.

Pour certains sites, nous pourrions retourner un questionnaire afin qu'ils complètent uniquement la partie qui nous intéresse. Ceci dit, si nous n'avons pas les adresses électroniques, nous ne pourrions pas envoyer le fichier de manière informatique. Pour l'instant, nous avons pris contact par voie postale et, lors de la réunion prévue la semaine prochaine avec les industriels, nous recueillerons les adresses électroniques afin de leur transmettre ce fichier. C'est très important, et cela demande un gros travail au niveau des fichiers d'adresses afin de pouvoir cibler les sites les plus importants.

Anne ROUE LE GALL

Au-delà, il faut peut-être trouver des façons de les intéresser. En effet, même en ayant les bonnes adresses, il n'y a aucune obligation pour les industriels de remplir ce questionnaire. Ils peuvent décider de ne pas répondre s'ils estiment que c'est trop contraignant. N'est-il pas possible de faire quelque chose en termes de communication pour les inciter à participer à cette étape ?

Lynda HEDREVILLE

Notre travail est de nous assurer de communiquer avec les industriels, notamment par contact téléphonique avec les plus importants de la zone.

Lydia RICOLLEAU

L'objectif de la réunion prévue la semaine prochaine est justement d'intéresser les industriels à cette étude.

Gaëtan URVOY

Nous ne pourrons jamais aller contre un industriel qui ne souhaiterait pas participer. La lettre de mission de la DRIEE permet de cadrer la mission et lors des contacts téléphoniques et individuels que nous aurons avec les industriels, nous essayerons de leur expliquer le contexte et la finalité de cette étude. Il ne faut pas diaboliser cette étude, mais au contraire la dédramatiser, et nous évoquerons d'autres études faites sur notre zone.

Anne ROUE LE GALL

Nous pourrions peut-être être aidés par une initiative des élus expliquant qu'une étude est conduite, et que les industriels seront invités à participer.

Gaëtan URVOY

C'est pour cela qu'il nous faut utiliser toutes les structures interprofessionnelles qui peuvent vraiment porter ce genre de projet.

Philippe PERRODIN

Les données que vous souhaitez collecter à l'aide de ce questionnaire sont des données communiquées assez régulièrement. Il est certes nécessaire de revoir leur mise en forme en fonction de votre fichier Excel, mais cela ne demande pas beaucoup de recherches car elles ont déjà été envoyées par ailleurs. Pour vous, il convient de voir si c'est suffisant en termes de données collectées ou d'exhaustivité.

Lynda HEDREVILLE

Nous recouperons nos informations avec le fichier GEREP.

André THOUZEAU

Vous avez déjà la liste des entreprises soumises à autorisation. Dans cette liste, vous avez peut-être déjà la possibilité de repérer celles qui sont peu intéressantes car soumises à autorisation non pas pour leurs émissions, mais pour autre chose.

Lynda HEDREVILLE

Une vingtaine d'industriels viendront à la réunion, mais nous avons quand même une base de données vis-à-vis des bilans d'émissions.

André THOUZEAU

Il faut avoir les plus gros émetteurs. Vous n'aurez peut-être pas les entreprises mineures dans leurs rejets, mais cela ne faussera pas l'étude.

Lynda HEDREVILLE

Nous savons qu'il nous faut absolument toucher les plus gros émetteurs, mais nous les avons.

Nous partons quand même avec une base de données vis-à-vis des bilans d'émissions de tous les sites des communes de la zone d'étude. L'objectif dans cette étape est de croiser avec d'autres informations puisque nous souhaitons nous intéresser aussi aux autres installations qui ne sont pas soumises à autorisation.

Maria LABEGUERIE

A quelle période a été adressé le courrier aux industriels ?

Lynda HEDREVILLE

Les courriers ont été adressés entre la première et la deuxième semaine de janvier.

Un courrier d'information et de demande de participation a été adressé aux Maires et élus des communes de la zone d'étude, pour ce qui concerne la collecte de données sur plan, si possible de manière géo-référencée, vis-à-vis des puits, des bases de loisirs, des plaintes relatives au bruit et aux odeurs, des populations sensibles, sachant qu'une base de données existe mais que nous souhaitons la recouper avec d'autres sources de données.

Sont prévus à l'avenir l'audition d'une quinzaine d'organismes cibles et un contact direct avec les communes de la zone d'étude.

Le CAREPS sera chargé de recouper les bases de données vis-à-vis des populations sensibles et des plaintes à travers les données de la Préfecture et de la Sous-préfecture. Il aura un contact direct avec les communes de la zone d'étude pour voir avec elles le type de données qu'elles sont susceptibles de fournir, et il enverra des questionnaires aux installations recensées par voie électronique.

Toutes les présentations qui seront faites sous format cartographique et qui découleront de bases de données et de tables Excel seront disponibles pour le SPI dans le cadre de l'étude.

Lydia Ricolleau d'ARIA Technologies va vous présenter maintenant deux exemples de sorties relatives à l'inventaire des usages et des enjeux constatés pour les projets AIGRETTE qui ont été menés dans la région de Fos-sur-Mer et ARCGIS.

Yorghos REMVOKOS

Une problématique importante à prendre en compte est celle des risques dus à la multi-exposition. On pourrait s'appuyer sur des évaluations semi-quantitatives comme en Californie ou des listes santé publiques ou approches de type « Scorex » pour élaborer des facteurs de vulnérabilité et évaluer les effets des « cocktails » .

Hector SUAREZ

Quand vous évoquez la santé des populations, il est important de recueillir également les données concernant les allergies. Par ailleurs, allez vous prendre en considération l'air intérieur pour la santé des populations ?

Caroline HENRY

La pollution de l'air intérieur n'est pas l'objet de l'étude de zone. Cela a été précisé lors du premier comité de pilotage consacré au cahier des charges.

Anne ROUE LE GALL

Existe-t-il des études universitaires sur cette zone ?

Lynda HEDREVILLE

Nous avons prévu de faire une recherche bibliographique.

André THOUZEAU

C'est une étude qui devrait durer au moins 3 ans, ce qui pose le problème de la persistance des données par rapport à l'évolution rapide des industries, surtout pour les données relatives à l'air, pour les données concernant le sol, les évolutions sont plus lentes.

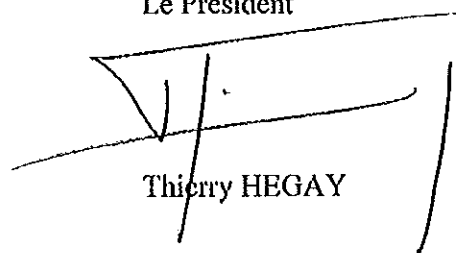
Conclusion

Par Monsieur Thierry HEGAY, Sous-Préfet de Mantes-la-Jolie

Thierry HEGAY

Puisque toutes les questions ont été posées nous pouvons conclure le deuxième comité de pilotage de cette étude qui va se prolonger sur plusieurs années. Le prochain comité technique se réunira en automne et il sera suivi d'un comité technique élargi où tous les volontaires du comité de pilotage pourront s'associer. Ce comité technique élargi aura pour objet de définir une première liste de traceurs de risques. Ceux qui sont intéressés pourront se faire connaître en sortant. Et nous nous retrouverons dans la même configuration à la fin de cette année ou plus vraisemblablement au début de l'année prochaine.

Le Président



Thierry HEGAY

Liste des personnes enregistrées pour le Comité technique élargi

Camille DEFOSSE Directeur Qualité Environnement, Ciments CALCIA

Céline LEGOUT Centre Interdépartemental Régional d'Epidémiologie

Gaël JOUANNE, Président de l'ASPI, Directeur des travaux à EADS

Hector SUAREZ UFC Que choisir, Mantes la Jolie

Stéphane CORNU Directeur technique régional de la Lyonnaise des Eaux, Ile de France
Ouest -Val de Seine

Yorhos REMVIKOS Université de Versailles Saint-Quentin, Laboratoire REEDS
(Recherche en Economie écologique Eco-innovation et ingénierie du Développement
Soutenable)